10 Place de la Mairie
46260 VARAIRE
Tél : 05.65.31.50.75
Mardi de 14h à 17h
Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
sesel.contact@orange.f
Site internet : sesel.fr

NOTE D'INFORMATION

Depuis le 1er janvier 2026, la gestion de l'eau potable sur votre commune est confiée à la société SAUR.

Vous recevez ce jour une facture de la société VEOLIA concernant votre consommation 2025. Vers le mois d'avril, vous aurez une facture de SAUR pour l'abonnement du 1er semestre 2026 et dans l'été une seconde facture SAUR pour l'abonnement du 2nd semestre 2026 et un acompte sur consommation (moitié de la consommation 2025). Vous recevrez donc exceptionnellement 3 factures d'eau en 2026 contre 2 habituellement.
Pour ceux qui avaient opté pour le prélèvement mensuel et qui souhaitent continuer ce mode de paiement, vous devez en faire la demande auprès de la SAUR.

Pour les abonnés des communes de Lalbenque et d'Esclauzels qui sont raccordés à **l'assainissement collectif**, veuillez noter que depuis le 1er janvier, la compétence n'est plus exploitée en régie mais en délégation et qu'elle a été confiée aussi à la SAUR. Vous aurez donc sur la facture d'eau, dans la deuxième partie « assainissement collectif », 2 lignes pour l'abonnement et 2 lignes pour la consommation (part syndicale et part délégataire).

Pour toute demande relative à l'eau potable ou à l'assainissement collectif, vous pouvez contacter, à compter de ce jour, le service clientèle **SAUR au 05 81 31 85 06.**
Vous pouvez également vous rendre à l'accueil physique situé :

ZI de Lissaure à Lalbenque.

A la date de rédaction de ce courrier, les horaires d'accueil ne sont pas encore connus. Ils vous seront communiqués lors de l'envoi de la première facture et seront également indiqués dès que possible sur le site internet du syndicat : *https://www.sesel.fr/*